

**DJIBOUTI**SYNTHESE D'INFORMATIONS DE L'ACTION CONTRE LES MINES ET LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE  
(DONT SOUS-MUNITIONS)

Mise à jour 2009

<b>I- CONVENTIONS</b>	
CIMAP (mines antipersonnel)	1 <sup>er</sup> mars 1999
CCAC (armes classiques)	Partie, excepté Protocole II amendé et Protocole V
CASM (armes à sous munitions)	-
Législations	11 mars 2006
<b>II- STRUCTURES NATIONALES</b>	
Autorité nationale (ANLAM)	Non
Centre national (CLAM)	Centre National de déminage (CLAM)
Ministères responsables	
Législations et décrets	
<b>III- OUTILS NATIONAUX</b>	
NNLAM	SOP conformément aux NILAM
Remise à disposition des terres	-
Gestion de la qualité	-
IMSMA	Cellule d'info-management (cellule d'information basée sur les données)
Autres	-
<b>IV- FINANCEMENT</b>	
2009	<b><u>National</u></b> : - <b><u>International</u></b> : -
Financements futurs	<b><u>National</u></b> : - <b><u>International</u></b> : -
<b>V- CARACTERISTIQUES DES ZONES TOUCHEES</b>	
Origine de la pollution pyrotechnique	
Nature de la pollution pyrotechnique (MAP et/ou antivéhicules et/ou non explosées et/ou sous munitions)	Pollution résiduelle à base de mines antipersonnel et munitions non explosées
<i>Régions concernées :</i>	
<i>Zones soupçonnées dangereuses (superficie) :</i>	
<i>Zones confirmées dangereuses (superficie) :</i>	
<i>Zones dangereuses définies (superficie) :</i>	
Etudes majeures réalisées	-
<b>VI- DEMINAGE &amp; DEPOLLUTION</b>	
Evolution des activités de déminage	Destruction de munitions non explosées dans le cadre d'activités de dépollution ponctuelle
Date limite pour le déminage des zones affectées	
Activités de déminage propres à l'année 2009	
Evolution des activités de dépollution	-
Date limite pour la dépollution des zones affectées	-
Activités de dépollution propres à l'année 2009	-
Principaux opérateurs	- <i>Internationaux</i> : -
<b>VII- DESTRUCTION DES STOCKS</b>	

## ANNEXE 2

**DJIBOUTI**SYNTHESE D'INFORMATIONS DE L'ACTION CONTRE LES MINES ET LES RESTES EXPLOSIFS DE GUERRE  
(DONT SOUS-MUNITIONS)

Mise à jour 2009

MAP	Date limite : 1 <sup>er</sup> mars 2003 Réalisé : 2 mars 2003 (1 118 mines détruites)						
Sous-munitions							
Autres							
<b>VIII- EDUCATION AU RISQUE DES MINES (ERM)</b>							
Réalisations/formations	Cellule de sensibilisation basée sur l'éducation au risque des mines (distribution de T-shirts, posters, et n° de tel du centre)						
Adéquation de la réponse							
Activités d'ERM propres à l'année 2009							
Opérateurs ERM en 2009	<i>Nationaux :</i>						
	<i>Internationaux :</i>						
<b>IX- ASSISTANCE AUX VICTIMES (AV)</b>							
Victimes mines et REG	Années	Total		Blessés		Tués	
		Mines	REG	Mines	REG	Mines	REG
	Courant 2009						
	2008						
Evolution du nombre de victimes							
Estimation des survivants de mines et de REG	89 survivants						
Recensement des survivants de mines /REG							
Structures nationales d'AV en place :	Le gouvernement a pris en charge les victimes, c'est-à-dire logé et suivi de près						
Réalisations/formations							
Adéquation de la réponse							
Activités d'AV propres à l'année 2009							
Opérateurs AV en 2009	<i>Nationaux :</i>						
	<i>Internationaux :</i>						